

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 26 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat du ministère de la culture et de la communication

NOR : MCCB1702548A

Par arrêté de la ministre de la culture et de la communication en date du 26 janvier 2017, l'arrêté du 15 décembre 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat du ministère de la culture et de la communication est modifié comme suit :

Au lieu de lire : « Le nombre total de postes offerts à cet examen professionnel est fixé à 15. »,

Lire : « Le nombre total de postes offerts à cet examen professionnel est fixé à 12. »